

TAXES ET REDEVANCES DE LA VILLE DE ROCHEFORT - Budget 2011

ARTICLE	INTITULE	TAUX actuels	Budget 2011
040/361-02	Redevance sur la demande de permis d'environnement	Classes 1 (250 €), 2 (100 €), 3 (20 €) Permis unique : classe 1 (300 €), 2 (150 €)	2.000,00
040/361-03	Redevance sur la demande de permis d'urbanisation	50 €/lot (+ 50 € si E.I.E. requise)	1.600,00
04001/361-04	Taxe sur la délivrance doc. administr.	divers	50.000,00
04002/361-04	Redevance sur la dem. de permis d'urbanisme	de 30 à 120 €/demande suivant le type	28.000,00
040/361-48	Redevance sur les prestations administratives	divers	10.000,00
040/362-48	Taxe sur l'équipement de terrains urbanisables	remboursement	0,00
04001/363-03	Taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés	116 €/ménage, 2nd résident ou pers. morale (sauf réduction ou exonérations)	585.000,00
04003/363-03	Redevance sur l'enlèvement et le traitement des déchets organiques des producteurs de déchets assimilés	De 180 à 320 €/an/conteneur suivant choix vidange - 0,25 €/sac biodégradable	1.500,00
04099/363-03	Redev.enlèvements spéciaux déchets ménagers	divers	500,00
040/363-05	Redev.dépôt d'encombrants commerciaux dans un conteneur spécial	25 €/m³ (minimum : 15 €)	1.000,00
040/363-07	Redevance pour l'enlèvement des versages sauvages	divers	1.000,00
040/363-10	Taxe sur inhumations, dispersions,...	250 €	8.000,00
040/363-11	Redevance sur les exhumations	250 € (100 € pour urnes cinéraires à partir de 2007)	300,00
040/363-15	Redevance pour l'ouverture caveaux	40 €/ouverture	100,00
040/363-16	Redevance pour la délivrance de sacs pour les déchets	0,80€/30 l - 1,60 €/60 l (+ sacs gratuits) (PMC : 0,12 € à partir du 0,25 €/sac biodégradable	85.000,00
04001/363-16			10.000,00
040/363-48	Redevance pour le déversement de déchets inertes au CET de classe III	7 €/m³	0,00
040/364-09	Taxe sur mines, minières et carrières	160.00 € à répartir annuellement	160.000,00
040/364-15	Taxe sur les activités ambulantes	27 €/jour/vendeur ou 370 €/an/vendeur	250,00
040/364-16	Taxe sur les agences de paris	62 €/mois	0,00
040/364-23	Taxe sur les panneaux publicitaires fixes	0,50 €/dcm²	7.150,00
04001/364-24	Taxe sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires	0,0111 € à 0,08 € suivant le poids (0,006 € presse régionale (- 25 € /6 mois)	100.000,00
040/364-26	Taxe de séjour	40 €/an/chambre louée	20.000,00
040/364-27	Taxe sur les terrains de caravanage	Taux fixé de 18,50 € à 75 € svt superficie	23.000,00
040/364-29	Taxe sur les véhicules isolés abandonnés	300 €/véhicule	600,00
040/364-32	Taxe sur les agences bancaires (1991)	200 €/poste de réception	8.600,00
040/365-01	Taxe sur spectacles et divertissements	0,07 €/entrée (25.000 entrées exonérées); 0,13 €/entrée combinée	27.000,00
040/366-01	Redevance pour le droit d'emplacement sur les marchés	divers	26.200,00
040/366-03	Redev. sur les installations foraines	divers (exonér.kermesses < 6 métiers)	12.000,00
040/366-07	Redevance parking gardé (Han-s/L.)	Véhicule (hors motorhomes) : de 9h à 16h : 2,50 €/véhicule Motorhomes : 10 €/24 h en juillet et août et 7,5 €/24 h de sept. à juin	43.000,00
04001/366-07	Taxe sur le stationnement en zone bleue et en zone à durée limitée	15 €/jour (15' gratuites)	100,00
04002/366-07	Taxe sur le stationnement de véhicules à moteur	0,50 €/heure ou 7,50 €/demi-jour	60.000,00
040/366-14	Redev. occupation commerciale	4 €/jour/emplacement du lundi au samedi	100,00
04002/367-10	Taxe sur les pylônes GSM et autres	3.000 €/pylône	12.000,00
040/367-13	Taxe sur les secondes résidences	de 90 € à 480 € suivant le type	140.000,00
040/367-15	Taxe sur les immeubles inoccupés	100 €/m courant/niveau avec min. 250 € A partir 5ème année : 150 €/m cour/niv.	15.000,00
040/371-01	Centimes additio. au P.I.	2.600	2.923.637,78
040/372-01	Taxe additio. à l' I.P.P.	8,50 %	2.594.065,04
040/373-01	Additio. Taxe véhic. Automobiles	Calcul du SPF Finances	150.648,96
351/161-01	Redev. pour les prestations SRI (divers)	divers	6.000,00
35101/161-01	(guêpes)		7.500,00
35102/161-01	Redev. pour les prestations relatives à la prévention contre l'incendie	50 €/heure (+ forfait de 25 € pour frais admin.)	11.000,00
352/161-01	Redevance pour l'usage de l'ambulance (100)	57,07 €/transport + (5,7 € < 11e km et 4,36 € < 21e km)	140.000,00
421/180-01	Redevance prestations techniques	divers	2.500,00
874/161-01			25.000,00
563/163-01	Redevance campings communaux	divers	210.000,00
764/161-04	Redevance bassin de natation	divers	20.000,00
76402/161-04	Redevance mini-golf	3 €/adulte; 1,5 €/enfant jusq. 12ans inclus	4.500,00
767/161-04	Tarif des usagers de la bibliothèque	divers	12.000,00
874/161-02	Redevance pour la fourniture d'eau	CVD = 1,77 €/m³ htva (CVA : 1,407 €/m³)	1.877.922,50
874/161-03	et pour la location du compteur	(compteur = (20xCVD) + (30 xCVA)/an	
878/163-01	Redev.pour la concession de sépultures,	divers	12.000,00
878/161-02	la vente de caveaux		25.000,00
87801/161-02	et la vente de monuments funéraires		2.000,00